

## Le contrat de commande de la *Pietà* de Saint-Pierre

« Que toute personne qui lira le présent contrat apprenne que le révérendissime cardinal di San Dionigi<sup>1</sup> a passé avec Maître Michel-Ange, le sculpteur florentin, l'accord suivant : le dit maître s'engage à réaliser à ses frais en l'espace d'un an à dater du jour du début des travaux une pietà en marbre, savoir, une Vierge Marie vêtue tenant dans ses bras le Christ trépassé, et ce dans la taille naturelle d'un homme, pour le prix de 450 ducats d'or en monnaie pontificale. Le révérend cardinal précité promet d'en verser le paiement comme suit : il s'engage d'abord à lui donner avant le début du travail 150 ducats d'or en monnaie pontificale. Une fois l'œuvre commencée, il promet de donner au dit Michel-Ange, tous les quatre mois 100 ducats de la même monnaie, de sorte que les 450 ducats d'or en monnaie pontificale seront payés en un an, quand la dite commande aura été exécutée. Au cas où l'œuvre serait achevée plus tôt son éminence s'engage à régler l'intégralité de la somme.

Et moi, Jacopo Galli, je promets au vénérable Monsignore que le dit Michel-Ange achèvera l'œuvre en l'espace d'un an et qu'elle sera la plus belle sculpture en marbre existant aujourd'hui à Rome, et qu'aucun maître aujourd'hui ne pourrait en faire de plus belle. Et je promets encore au dit Michel-Ange que le révérendissime cardinal procédera avec exactitude au règlement qui vient d'être stipulé. En confirmation de quoi moi, Jacopo Galli, j'ai rédigé de ma main le présent document en date de l'année, du mois et du jour qui figure en haut. Il est convenu que tout autre document de ma main ou de la main du dit Michel-Ange devient nul et non avenu, et que le présent a valeur légal. [...] »

Franck Zöllner, Christof Thoenes, *Michel-Ange, Vie et œuvres*, Taschen, 2010, p. 33



---

<sup>1</sup> Il s'agit du cardinal Jean Bilhères de Lagraulas, abbé de Saint-Denis, et évêque de Lombez. Ambassadeur de Louis XI auprès des rois catholiques Isabelle et Ferdinand. Charles VIII l'envoie en ambassade dans quelques principautés germaniques, puis à Rome auprès du pape. C'est Alexandre VI qui le crée cardinal en 1493. Il meurt à Rome le 6 août 1499.